



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E2458

VALABLE JUSQU'AU 01/02/2027

ÉDITÉ LE 22/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/07/1966

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 17/01/2021

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC BEZIERS 662 920 503

Siret : 662 920 503 00049

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9200715

Assurance Responsabilité Travaux :

ACTE IARD 2726517

Assurance Responsabilité Civile :

ACTE IARD 2 726517

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ENTREPRISE CASSAN

1 RUE PAUL LANGEVIN
PARC EUROPOLE
34500 BEZIERS

Téléphone : 04 67 11 81 51

Portable : 06 12 01 21 40

Fax : 04 67 35 18 36

Site Internet : <http://www.cassan.fr>

E-mail : post@cassan.fr

Responsabilité légale :

CASSAN GILLES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 36 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	12/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/11/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	24/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	23/01/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/01/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.